



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/48/L.2/Add.6
11 octobre 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Quarante-huitième session

Genève, 1^{er}-12 octobre 2001

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE
ET DU DÉVELOPPEMENT SUR LES TRAVAUX
DE SA QUARANTE-HUITIÈME SESSION**

Tenue au Palais des Nations

du 1^{er} au 12 octobre 2001

Rapporteur: M. Federico Perazza (Uruguay)

**LA STABILITÉ FINANCIÈRE: RÉFORME DE L'ARCHITECTURE
FINANCIÈRE INTERNATIONALE ET RÔLE
DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE**

**Réunions organisées par la CNUCED à l'appui du financement
du développement**

**Réunions informelles du Conseil du commerce
et du développement**

(2 et 3 octobre 2001)

Résumé préparé par le secrétariat de la CNUCED

1. Ces réunions se composaient de deux parties: tout d'abord, un débat pendant une journée consacré au point 2 de l'ordre du jour du Conseil intitulé: «Interdépendance et questions économiques mondiales: stabilité financière: la réforme de l'architecture financière internationale et le rôle de la coopération régionale», auquel ont participé des experts¹, des délégués à la session du Conseil du commerce et du développement et des représentants d'organisations internationales, et, deuxièmement, une vidéoconférence entre les participants à la session du Conseil à Genève et le Bureau du Comité préparatoire de la réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental, le Président du Groupe des 77 et le secrétariat de coordination du financement du développement à New York. Le présent résumé reprend cette organisation et se compose donc de deux parties, consacrées au débat et à la vidéoconférence, respectivement.

¹ M. Philip Bowring, *International Herald Tribune*; M. Paulo Nogueira Batista Jr., Fondation Getulio Vargas (São Paulo), ancien Sous-Secrétaire aux affaires économiques, Ministère de la planification (Brésil); M. Eisuke Sakakibara, Global Security Research Centre, Université de Keio (Tokyo), ancien Vice-Ministre des finances pour les affaires internationales (Japon); M. Yu Yongding, Directeur de l'Institut d'économie et de politique mondiales, Académie chinoise des sciences sociales (Beijing) (Chine).

Débat informel avec les experts

Les attaques terroristes et les perspectives économiques

2. Les participants ont convenu que les attaques terroristes aux États-Unis avaient aggravé les tendances à la récession de l'économie américaine, ce qui aura probablement des conséquences négatives sur la situation économique des pays en développement, qui verront la demande de leurs produits d'exportation et les flux des capitaux privés diminuer. Ils ont espéré que les mesures de politique monétaire adoptées de façon coordonnée par les principaux pays développés, ainsi que les mesures budgétaires, atténueraient cet impact et contribueraient à la reprise économique. Ces nouvelles préoccupations au sujet de l'économie mondiale ont eu toutefois pour effet positif de contribuer à une coordination plus étroite des politiques macroéconomiques au niveau international qui, il faut l'espérer, persistera.

Les perspectives de réforme financière internationale

3. Pour ce qui est de la réforme fondamentale de l'architecture financière internationale, l'enthousiasme initial avait fait place à la réalisation du fait qu'il était pratiquement impossible de parvenir à un consensus, et que la prévention et la gestion des crises au niveau régional et au niveau international semblaient être la seule option actuellement réaliste sur le plan politique. L'un des participants a estimé que les attaques terroristes pourraient même pénaliser le processus de réforme en détournant l'attention vers d'autres questions plus pressantes. La réforme de l'architecture financière internationale ne sera probablement possible qu'une fois sortis d'une crise qui a de graves répercussions économiques sur les principaux pays industrialisés.

Un prêteur international en dernier ressort et la gestion des crises

4. Il existe encore en ce qui concerne la gestion des crises et l'endettement extérieur privé des pays en développement des questions très importantes toujours sans réponse. Les participants estimaient peu probable que l'on parvienne à un accord au sujet de la création d'un prêteur international en dernier ressort. Le risque moral est souvent avancé pour expliquer l'immobilisme actuel. Toutefois, si ce risque existe également au niveau national, la nécessité d'un financement en dernier ressort afin d'éviter des crises systémiques est généralement admise. Le manque de progrès réalisés en la matière tient aussi à la large opposition que suscite

la participation du secteur privé à la gestion des crises, sans laquelle un prêteur international en dernier ressort ne sera probablement pas politiquement acceptable. Toutefois, les pays développés semblent être davantage disposés à accepter des accords de maintien du statu quo et des moratoires afin d'encourager le secteur privé à participer davantage. Les récentes remarques du Secrétaire au trésor des États-Unis, qui s'est déclaré favorable à l'application des procédures internes d'insolvabilité à l'endettement international, ont été citées à cet égard.

5. L'un des participants a estimé que les pays émergents à économie de marché s'étaient montrés de plus en plus disposés à régler le problème de la création d'un prêteur international en dernier ressort en agissant de façon indépendante, comme en témoignait l'accumulation massive de réserves de change. Cette option était certes coûteuse, mais préférable aux crises actuelles.

Régime de change

6. L'un des principaux problèmes en suspens concerne la création d'un système mondial stable de régime de change. Au niveau national, aucun pays n'avait adopté l'une des solutions «extrêmes» recommandées par certains, à savoir le rattachement à une autre monnaie ou un taux de change flottant librement. L'option la plus souvent retenue est celle de la gestion d'un taux de change flottant (ou de «zones objectifs mobiles implicites») et représente (d'après les participants) la meilleure solution. Toutefois, pour donner satisfaction, un tel régime nécessite un équilibre pragmatique entre considérations d'ordre tactique et d'ordre stratégique ainsi que des réserves de change suffisamment importantes, et implique de la part des autorités la volonté d'imposer si nécessaire des contrôles sur les mouvements de capitaux. L'attention a été appelée sur les problèmes économiques actuels de l'Argentine, qui montrent le coût potentiellement considérable de la perte de l'indépendance monétaire liée à l'adoption d'une caisse d'émission. D'autres pays en développement ont récemment choisi de dollariser leur monnaie, ou envisagent de le faire, mais une telle solution n'est souhaitable que si les pays entretiennent des liens commerciaux étroits avec les États-Unis.

7. En ce qui concerne les trois principales monnaies, aucun régime de change ne devrait être adopté tant qu'elles ne sont pas directement touchées par une crise financière. Les banques centrales concernées continueront de recourir à des interventions ponctuelles et d'utiliser la politique monétaire en fonction d'objectifs intérieurs. Les participants étaient convaincus

qu'elles devaient intervenir de façon plus efficace et mieux coordonnée pour assurer une plus grande stabilité financière internationale.

8. Les participants se sont félicités de l'adoption de l'euro, considérant eux aussi dans l'ensemble que celui-ci était à l'heure actuelle sous-évalué. Ils étaient favorables à un développement de la part de l'euro dans les réserves de change des pays et les interventions sur les marchés monétaires. Ils considéraient cependant peu probable que l'euro soit un véritable concurrent du dollar en tant que monnaie de réserve à moyen terme.

Flux financiers privés vers les pays en développement

9. Les participants ont estimé que tous les pays en développement devraient chercher à être moins tributaires des flux de capitaux privés en raison: i) de la volatilité de ces flux, ii) du fait que ceux-ci devraient diminuer en raison des perspectives moins optimistes en ce qui concerne l'évolution de l'économie mondiale et de la moindre rentabilité des investissements étrangers directs dans les principaux pays bénéficiaires, et iii) de l'absence de véritables réformes financières internationales. Cela ne veut cependant pas dire que les pays en développement doivent adopter une politique d'autarcie.

10. L'un des participants a appelé l'attention sur le rôle joué par les prêts et les investissements excessifs dans la crise asiatique: ceux-ci avaient non seulement mis à rude épreuve des régimes de supervision nationaux encore fragiles, mais également contribué à la constitution d'une capacité de production excessive dans plusieurs secteurs, qui freinait aujourd'hui le redressement économique.

Réglementation et supervision

11. Les participants se sont d'une manière générale félicités des mesures prises récemment pour renforcer les régimes nationaux de réglementation et de supervision. L'un des intervenants a toutefois appelé tout particulièrement l'attention sur le fait que les entreprises financières des pays industrialisés n'accordaient pas une place suffisante aux risques de crédit, ce qui avait, dans une large mesure, contribué à l'ampleur de la crise financière asiatique. Ces risques devraient faire l'objet d'une supervision financière plus rigoureuse dans les pays à l'origine des flux financiers internationaux.

Coopération financière régionale

12. En l'absence de progrès tangibles en ce qui concerne la réforme de l'architecture financière internationale, les participants ont considéré que la coopération financière et l'adoption de mécanismes régionaux pourraient constituer une autre possibilité. Il n'était toutefois pas réaliste de s'attendre à des progrès rapides dans ce domaine. L'un des participants a estimé que l'intégration monétaire européenne avait bénéficié de l'étroitesse des liens commerciaux entre les pays concernés et du fait qu'elle s'appuyait sur un engagement politique exceptionnel, motivé par des raisons historiques, de la part des États membres de l'Union européenne, engagement qui jusqu'à présent faisait défaut en Asie, par exemple, et qui d'une manière générale serait difficile à répliquer dans d'autres régions du monde. Un autre participant a observé que le yen restait principalement une monnaie locale ce qui signifiait qu'il n'existait pas dans la région d'autres monnaies pouvant jouer un rôle comparable au deutsche mark en Europe, au cours de la période de transition vers l'Union monétaire européenne.

13. Jusqu'à présent, il s'est révélé difficile d'établir une coopération régionale financière en Asie, bien que les très importants échanges commerciaux et technologiques dans la région puissent constituer une base précieuse à cet égard et que certaines mesures préliminaires aient déjà été adoptées (comme par exemple l'initiative de Chiang Mai), en partie en raison d'une certaine remise en cause des préceptes du FMI. Trois pays notamment, à savoir le Japon, la Chine et la République de Corée, doivent faire des efforts particuliers pour que ces initiatives aillent plus loin. L'un des participants a estimé que jusqu'à présent la Chine n'était guère intervenue pour des raisons aussi bien économiques que politiques, mais qu'elle était prête à

s'engager davantage dans la coopération régionale. Un autre a noté la réticence du Japon à prendre la direction politique de la coopération régionale en Asie, bien qu'il était désormais prêt à fournir des ressources financières. Toutefois, si l'on comparait la situation en Asie et en Europe, on pouvait établir un parallèle entre le rôle potentiel de la Chine et de l'Inde, d'une part, et celui joué par la France et l'Allemagne, de l'autre. Un autre participant a observé que l'intégration régionale en Amérique latine, et en particulier le MERCOSUR, avait connu des périodes difficiles, notamment en raison des très fortes différences entre les systèmes financiers et de change de l'Argentine et du Brésil.

Situation économique de certains pays et régions

14. Concernant la situation économique en Asie, un intervenant a jugé tout pessimisme exagéré en dépit de la dépendance de cette région à l'égard des exportations de biens électroniques, du caractère encore incomplet de la restructuration du secteur bancaire et des entreprises et d'une chute des marchés boursiers plus brutale que dans la plupart des pays développés. Il a appelé l'attention sur divers facteurs susceptibles de rééquilibrer la situation. Premièrement, l'attention exclusive portée à la valeur brute des exportations des principaux pays asiatiques prêtait à confusion en raison de la part importante d'importations dans les produits qu'ils exportaient. Cela signifiait que l'activité économique était moins vulnérable aux secousses commerciales qu'on ne le supposait dans bien des cas. Deuxièmement, de nombreux pays de la région affichaient de larges excédants courants, ce qui leur offrait d'amples possibilités de stimuler la demande intérieure. Troisièmement, la réduction des taux d'intérêt leur avait permis de maintenir des taux de change stables en valeur réelle. Quatrièmement, la demande d'importations se redressait au Japon et les importations de la Chine continuaient de croître. Cinquièmement, les flux de capitaux intrarégionaux restaient relativement fournis.

15. Un autre intervenant a expliqué que la situation économique en Chine différait de celle de nombreux autres pays en développement. En dépit des turbulences financières observées en 1997-1998, la Chine avait continué de consolider sa position extérieure, qu'il s'agisse de la croissance des exportations, du degré d'ouverture, des entrées d'IED ou de l'accumulation de réserves en devises. Elle était à présent en mesure d'envisager un basculement de son régime de change pour le rattacher à un panier de monnaies, ainsi qu'une réévaluation de sa propre monnaie plutôt qu'une dévaluation. L'adhésion à l'OMC poserait des problèmes à certains

secteurs, mais donnait à penser que la Chine acceptait la mondialisation et les possibilités qu'elle offrait.

Surveillance

16. Il a été question de la nécessité de rendre plus efficace et moins partielle la surveillance exercée au titre de l'article IV des statuts du FMI. À cela, le représentant du FMI a répondu que la surveillance exercée au titre de l'article IV n'était nullement partielle et s'appliquait à tous les pays membres sur un pied d'égalité.

Financement du développement

17. Concernant la prochaine conférence internationale sur le financement du développement, les intervenants ont estimé que, du fait des crises survenues récemment, il semblait encore plus nécessaire de revoir les stratégies de développement en vue de réduire la dépendance à l'égard du financement extérieur. L'ordre du jour de la conférence devait, notamment, tenir compte des différentes orientations à envisager pour accroître l'autosuffisance nationale sur le plan financier.

Vidéoconférence sur le financement du développement

18. Ouvrant la séance, le Président du Conseil (République-Unie de Tanzanie) a brièvement résumé les discussions tant formelles qu'informelles du Conseil du commerce et du développement sur le point 2 de l'ordre du jour, au sujet du thème «Stabilité financière: la réforme de l'architecture financière internationale et le rôle de la coopération régionale». Dans son intervention, il a fait ressortir certains des points sur lesquels les vues exprimées par les représentants des pays développés et ceux des pays en développement différaient concernant notamment le poids à accorder aux questions intérieures et systémiques dans la réforme financière.

19. Le Secrétaire général de la CNUCED a reconnu que les corps diplomatiques de New York et de Genève n'étaient pas encore suffisamment informés de leurs travaux respectifs et a exprimé l'espoir que des échanges supplémentaires de ce type permettraient de remédier à ce problème. Il a souligné que la contribution spécifique apportée par la CNUCED dans le système des Nations Unies résidait dans le traitement intégré des questions relatives au commerce, au financement, à l'investissement et à la technologie dans l'optique du développement.

La CNUCED interviendrait en outre dans les discussions portant sur le commerce et le financement, domaines dans lesquels le secrétariat avait acquis une expérience non négligeable. Cela étant, pour élaborer des politiques appropriées, il s'agissait d'examiner ces thèmes non pas séparément mais plutôt en fonction de leurs corrélations. Le problème consistait donc à veiller à la cohérence des divers points de l'ordre du jour relatif au financement du développement, condition *sine qua non* du succès de la conférence de Monterrey.

20. Le Coprésident du Bureau (Suède) a reconnu que les relations de travail entre Genève et New York présentaient des hiatus et a jugé utile d'en savoir plus sur l'état des discussions concernant les questions commerciales à l'approche de la conférence de Doha. L'on s'intéressait beaucoup à New York à l'idée de la cohérence et aux moyens d'y parvenir. Le Vice-Président du Bureau (Égypte) a soulevé la question de la cohérence institutionnelle dans la vaste famille des institutions multilatérales s'occupant des questions économiques. Un représentant a considéré qu'après les événements tragiques survenus à New York et à Washington, une occasion se présentait d'obtenir des résultats décisifs à la conférence de Monterrey en vue de rendre le système économique multilatéral plus cohérent. Un autre représentant a souligné que la corrélation entre commerce et financement était d'une importance particulière pour de nombreux pays en développement, en notant que la CNUCED pouvait apporter une contribution majeure en la matière.

21. Dans sa réponse, le Secrétaire général de la CNUCED a manifesté un certain scepticisme quant aux possibilités de parvenir lors de la conférence à des résultats concrets sur des aspects spécifiques de questions telles que le commerce, l'aide publique au développement et les investissements étrangers directs, vu que ces questions étaient toutes examinées dans le cadre d'autres instances multilatérales ou étaient visées par des initiatives prises aux niveaux régional, bilatéral et national; toute décision devrait faire l'objet d'une coordination pour tenir compte de ces délibérations. Il était donc capital de faire figurer le thème de la cohérence en bonne place dans l'ordre du jour de la conférence sur le financement du développement. Pour cette raison, la conférence devait être considérée non pas comme un événement ponctuel, mais plutôt comme la mise en route d'un processus méthodique de discussions permanentes fondées sur un ordre du jour équilibré. Le modèle à suivre à cet égard restait le système de l'après-Deuxième Guerre mondiale, où les institutions spécialisées étaient censées fonctionner dans le cadre d'un dispositif intégré sous l'égide d'un organe central de coordination tel que le Conseil économique et social,

gage de cohérence sur le plan institutionnel et en matière de programmes. En tout état de cause, il s'avérait essentiel de replacer la notion d'interdépendance au cœur du débat sur la mondialisation, faute de quoi la maximisation du profit serait au centre de ce processus, éventualité qui ne semblait guère satisfaisante. Concernant les liens entre le commerce et le financement, le Secrétaire général a noté que ce thème faisait actuellement l'objet d'une étude spéciale entreprise par la CNUCED.

22. Le Président du Conseil a donné un bref aperçu des questions relatives au commerce considérées dans le cadre des préparatifs de la conférence ministérielle de Doha, à savoir les questions prescrites (agriculture et services), les questions de mise en œuvre, les questions nouvelles ou introduites à la conférence de Singapour (politique de concurrence, investissements, marchés publics, etc.) et les questions d'organisation se rapportant au programme de travail de l'OMC. Un participant s'est déclaré convaincu que les enjeux commerciaux qui touchaient au processus de financement du développement faisaient l'objet d'un large consensus, notamment l'utilité de politiques de libre-échange pour stimuler la croissance et réduire la pauvreté. À cet égard, il a estimé qu'on avait déjà bien avancé sur la voie d'un consensus en prévision de la conférence ministérielle de Doha. Cependant, un autre participant a soutenu que les discussions en étaient à un stade encore très précaire, peut-être plus encore qu'avant la réunion de Seattle, compte tenu des profondes divergences entre les parties sur certains des thèmes les plus importants des négociations, notamment l'agriculture et les mesures antidumping, les questions de mise en œuvre, les questions nouvelles et les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce.

23. Le groupe de New York est revenu sur le thème de la cohérence, principalement dans le contexte des questions relevant de l'OMC. Un représentant a évoqué deux séries d'enjeux pour lesquels les pays en développement préconisaient une plus grande cohérence: premièrement, l'allégement de la dette et l'accès aux marchés et, deuxièmement, les normes internationales et le renforcement des capacités. Un autre représentant a fait observer que la cohérence entre les questions d'orientation aux niveaux national et international était essentielle au succès de la conférence de Monterrey et qu'il s'avérait capital d'aborder ce sujet sous l'angle de l'interdépendance.

24. Répondant à ces observations, le Secrétaire général de la CNUCED a jugé nécessaire de s'en tenir aux aspects concrets de la notion de cohérence. Donnant des exemples du manque de coordination et de cohérence dans le traitement du commerce et du financement, respectivement, il a fait remarquer que les mesures unilatérales de libéralisation du commerce imposées parmi les conditions d'octroi de prêts par les institutions financières multilatérales dans le cadre des programmes d'ajustement structurel n'étaient pas considérées comme assimilables à des concessions dans les négociations relatives à la libéralisation du commerce menées au niveau multilatéral dans le cadre de l'OMC.

25. Un représentant a constaté avec inquiétude que certaines questions n'avaient pas encore fait l'objet de l'attention voulue, notamment l'endettement et l'allégement de la dette. Il a également souligné la nécessité d'assurer une cohérence non seulement entre les secrétariats à Genève et à New York, mais également entre pays en développement, tout particulièrement entre ceux du Groupe des 77, l'objectif étant de définir des positions solides propres aux pays en développement à la conférence sur le financement du développement. Dans ses observations finales, le Coprésident du Bureau a souligné que les travaux préparatoires de la conférence n'étaient pas encore achevés et que la question de la dette occuperait une place centrale. Toute initiative visant à renforcer les groupements de pays serait bienvenue.
